



Aux Membres Protecteurs,
Aux membres du Comité,
Aux membres de la Maitrise,
Aux parents des louvettes et des
louveteaux.

Bienne, le 21 mars 2021

**Convocation à l'Assemblée Générale du 10 avril 2021,
à 17h00 par visioconférence Zoom**

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Nomination des scrutateurs, listes de présences et contrôle des droits de vote (*)
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'AG 2020
5. Rapports d'activité des membres du comité
6. Rapport du caissier et présentation des comptes 2020
7. Rapport des vérificateurs / acceptation des comptes 2019 et décharge au caissier
8. Présentation / acceptation du budget 2021 et du montant des cotisations
9. Élection ou nomination des membres du comité et des vérificateurs de comptes
10. Divers

(*) Chaque membre passif LRSG est invité à cette AG avec droit de vote. Les parents des actifs ont un droit de vote par famille.

Pour participer à l'AG, il faut disposer d'un ordinateur avec connexion Internet, micro et, si possible, caméra (vote à main levée). Le lien d'accès à la réunion se trouve sur le mél d'invitation. Les personnes qui ne disposent pas des moyens techniques nécessaires sont priées de s'adresser au secrétaire.

L'AG aura lieu une heure après la fin de la chasse du samedi après-midi pour que les parents qui récupèrent les louvettes et louveteaux aient le temps de se préparer.

Avec une Bonne Poignée de Main Gauche.

Pour le comité Le Roc – St-Georges,

Camille Rohrer, secrétaire

Annexe : Procès-verbal de l'AG 2020